

	
Délibération n° 9	Conseil Municipal du lundi 12 avril 2021
FINANCES	Domaine de compétence : 7.1 – Décisions budgétaires
<p>Le Lundi Douze Avril deux mille vingt et un à 17 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 25%; float: left; margin-right: 10px;"> <p>Date de convocation : 01/04/2021</p> <p>Membres présents : 24 puis 25 (Arrivée de Madame Christelle BEURAIN à 17 h 45)</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 6</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 1</p> <p>Membre(s) non excusé(s): 2 puis 1 (Arrivée de Madame Christelle BEURAIN à 17 h 45)</p> <p>Nombre de votants : 31</p> <p>Affiché le 15/04/2021</p> </div> <p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Franck TINDILLER, Madame Nathalie TILLIER, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Bernard WAUQUIER, Adjoints, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Jean-Michel GOSELIN, Monsieur Frédéric CADET, Madame Sophie DENEUX, Monsieur Maxime GUERVILLE, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marine NEMPONT, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Philippe RAMET, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Grégory HURTREL à Madame Justine GOSELIN, Madame Marie-Antoinette LISIK à Monsieur Jean-Michel GOSELIN, Madame Catherine SIBLISKI à Monsieur Franck TINDILLIER, Madame Marine NEMPONT à Monsieur Adrien BACLET, Monsieur Frédéric CADET à Madame Dominique DELSAUX, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.</p> <p>Absent (s) excusé (s) : 1</p> <p>Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Xavier BRASSART, Madame Christelle BEURAIN (Arrivée à 17 h 45)</p> <p>Votants : 31</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur Adrien BACLET</p>	
Objet : Budget annexe MAREIS - Budget Primitif 2021	
Rapporteur : Monsieur le Maire	
Synthèse de la délibération :	Il est proposé d'adopter le Budget Primitif 2021 du budget annexe MAREIS

Après avoir délibéré sur le compte administratif et sur l'affectation des résultats de l'exercice 2020, et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le Budget Primitif 2021 du budget annexe MAREIS dont les chiffres vous ont été communiqués et dont les équilibres sont les suivants :

Section de fonctionnement :

- Recettes : **621 438,44 €**
- Dépenses : **621 438,44 €**

Section d'investissement :

- Recettes : **356 294,86 €**
- Dépenses : **356 294,86 €**

la délibération est adoptée par 29 voix pour et 2 contre.

Vu pour être affiché le 15 Avril 2021 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

